

Pas de verrouillage du marché avec Android, répond Google à l'UE

Google vient de répondre aux griefs que la Commission européenne lui a adressés concernant le système Android. Et plus particulièrement autour des questions de compatibilité et de distribution des applications de Mountain View. Globalement, Bruxelles reproche au géant américain de profiter de sa position dominante sur le marché des OS mobiles ([plus de 87% du marché mondial](#) au dernières nouvelles) pour imposer aux constructeurs l'installation de ses applications maison (Gmail, Play, Search, Chrome, etc.). Dans son modèle, Google impose ainsi aux constructeurs de préinstaller ses applications pour avoir accès à son store applicatif. Un modèle qui nuirait à la concurrence aux yeux des instances bruxelloises.

Un avis que ne partage évidemment pas Google. En premier lieu, l'entreprise défend des accords de compatibilité avec les constructeurs afin livrer une version stable et cohérente de l'OS entre les différents terminaux. Cela pour éviter aux développeurs d'avoir à supporter des charges de travail et coûts supplémentaires à devoir gérer plusieurs versions d'un même OS (même si la fragmentation d'Android est bien réelle au fil de ses différentes versions). « *Les résultats préliminaires de la Commission européenne sous-estiment les dangers auxquels la fragmentation exposerait l'écosystème mobile, écrit Ken Walker, avocat général de la firme et vice-président. Les propositions de la Commission risquent d'aggraver la fragmentation, de causer du tort à la plateforme Android et au dynamisme concurrentiel du secteur mobile.* »

Logiciels pré-installés... comme chez les concurrents

Sur la question des logiciels maison pré-installés, Google remarque que ses concurrents Apple et Microsoft font la même chose et même « *laissent beaucoup moins de de choix dans les applications qui sont proposées sur leurs téléphones* ». Et Mountain View rappelle qu'un constructeur peut également pré-installer ses propres applications concurrentes aux côtés de celles de l'éditeur de l'OS. « *Il n'y a pas de verrouillage de marché* », affirme Ken Walker. Enfin, les utilisateurs sont à leur tour libres d'installer, et désinstaller, les applications qu'ils souhaitent. En 2015, 65 milliards d'applications ont ainsi été téléchargées du Play Store (soit 175 millions par jour). « *Notre approche préserve explicitement la liberté des utilisateurs de choisir les applications qu'ils souhaitent sur leur appareil* », insiste le juriste.

Google défend également son modèle économique qui, grâce aux services rémunérateurs comme Search (par la publicité qui s'affiche dans les résultats) et Play (par la publicité et la vente des applications), permet d'offrir gratuitement Android. Un rejet de ce modèle par l'Europe « *pourrait remettre en cause cet équilibre, et envoyer des signaux, involontaires, favorisant des écosystèmes fermés à des modèles ouverts* ». Autrement dit ceux d'Apple (et Microsoft dans une certaine mesure). Soit les concurrents directs de Google même si Bruxelles ne partage pas cette vision. « *89% des personnes ayant répondu à l'étude de marché menée par la Commission européenne ont confirmé que la concurrence entre Android et Apple existe bel et bien, défend Ken Walker. Ignorer la concurrence avec Apple, c'est ignorer ce qui définit et caractérise aujourd'hui le paysage concurrentiel dans l'univers du smartphone.* » Google ne serait pas le seul impacté par un ajustement du modèle d'Android. « *Les développeurs, les*

constructeurs, les opérateurs mobiles, et surtout les consommateurs, seraient également affectés. » Les juges de Bruxelles sont prévenus.

Lire également

[L'UE prêt à amender Google sur les mauvaises pratiques d'Android](#)
[Google rejette en bloc les accusations de la Commission européenne](#)
[Android sous surveillance antitrust aux Etats-Unis](#)

Crédit Photo : Visual Hunt